



**COMMUNE DE SONZAY (37360)**  
**INFORMATION AU PUBLIC**  
**ECHANGE DE TERRAIN D'EMPRISE**  
**DU CHEMIN RURAL N°52**  
**LIEU-DIT « BEANOU »**

Par délibération n°DCM2024-57 en date du 16 Septembre 2024, le Maire de la Commune de Sonzay (37360) a proposé d'organiser un échange de terrain aux conditions de la loi afin de garantir la continuité du Chemin Rural n°52 situé au lieu-dit « Béanou », sans réduction de largeur et permettant au minimum le passage d'un tracteur avec broyeur.

**Pour ce faire, l'information au public se déroulera pendant une durée d'un mois, à compter du 24 Mars 2025 à 08h30 au 24 Avril 2025 à 12h00.**

Pendant toute la durée de cette information au public, ce dernier pourra prendre connaissance du dossier constituant cet échange de terrain d'emprise et consigner éventuellement ses observations sur le registre tenu à sa disposition en Mairie de Sonzay – 2, rue de la Baratière – 37360 SONZAY aux horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et le mercredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 / hors jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

À l'issue de cette information au public, le projet d'échange de terrain d'emprise du Chemin Rural n°52 situé au lieu-dit « Béanou », et après consultation de Monsieur le Préfet, sera soumis à l'organe délibérant de la Commune de Sonzay (37360).